



## LA DIGLOSSIE LITTÉRAIRE DANS LE ROMAN BÉNINOIS

Raphaël YEBOU

[maroseepanouie@gmail.com](mailto:maroseepanouie@gmail.com)

Université d'Abomey-Calavi, BENIN

### Résumé :

La lecture du roman béninois fait apparaître un type de rencontre de langues dont les caractéristiques correspondent à celles de la diglossie littéraire. L'intérêt suscité par la découverte de ces faits de langue nous pousse à engager la présente étude fondée par les particularités lexicales identifiées dans ce roman. Conduite selon une méthodologie associant la description syntaxique et l'analyse sociolinguistique, cette étude permet de relever les valeurs esthétiques que porte dans les œuvres littéraires l'emploi des particularités recensées : le transfert des valeurs propres aux ressources linguistiques des parlars locaux auxquels sont faits les emprunts. Il s'en dégage le projet des auteurs concernés de revaloriser, à travers l'écriture du roman, les langues nationales et les valeurs culturelles dont elles sont les canaux privilégiés.

Mots-clés : roman béninois, diglossie littéraire, langues nationales, valeurs esthétiques, projet littéraire.

### Abstract:

Reading the Beninese novel reveals a type of encounter of languages whose characteristics correspond to those of literary diglossia. The interest aroused by the discovery of these facts of languages pushes us to engage the present study based on the lexical peculiarities identified in this novel. Conducted according to a methodology combining syntactic description and sociolinguistic analysis, this study identifies the aesthetic values that the use of the particularities identified in literary works carries: the transfer of the values specific to the linguistic resources of the local languages to which borrowings are made. The project emerges from this to revalue, through the writing of the novel, the national languages and cultural values of which they are the preferred channels.

**Keywords:** Beninese novel, literary diglossie, national languages, aesthetic values, literary project.

## INTRODUCTION

La Constitution de la République du Bénin confère à la langue française le statut de langue officielle. Le Bénin dispose pourtant d'une cinquantaine de langues nationales, officiellement de même importance, même si, dans la réalité, certaines s'imposent plus que d'autres, dans plusieurs secteurs d'activités et passent pour des langues véhiculaires (le fongbe, le dendi, par exemple). Pour Siouffi et Van Raemdonck (1986 : 97), on parle de diglossie lorsque des individus ou des populations « sont amenés pour des raisons sociopolitiques à pratiquer deux langues différentes placées dans une position hiérarchique. » Les deux auteurs y voient une situation d'usage de deux langues dont l'une est considérée comme supérieure à l'autre. Au Bénin, le français, langue officielle, utilisé dans les institutions de l'Etat,

les administrations publiques et privées, les établissements de formation, s'impose à toutes les langues nationales. Cette situation privilégiée de la langue étrangère a fini par consacrer les parlers locaux dans une position inférieure, si bien que le statut de l'intellectuel sorti des arcanes de l'école est socialement plus valorisé que celui des personnes qui n'ont pas réussi à y faire un parcours sanctionné par l'obtention d'un parchemin ou qui ont suivi régulièrement les cours d'alphabétisation en langue nationale. C'est donc dans une situation diglossique que se trouvent au Bénin tous ceux qui sont allés à l'école et qui pratiquent le français en dehors de leur langue maternelle, et peut-être même, d'autres parlers locaux. Mais un autre terme s'emploie aussi pour décrire la situation d'usage de deux langues dans des contextes semblables : le bilinguisme. Dans *La grammaire d'aujourd'hui*, les termes de *diglossie* et de *bilinguisme* sont définis comme des vocables sémantiquement proches l'un de l'autre. Voici ce que les auteurs disent de la diglossie :

Plus ou moins synonyme de bilinguisme, quoique d'extension moindre, ce terme comporte deux nuances :

- a) certains parlent de diglossie quand il y a inégalité de statut entre les langues en cause (par exemple une langue régionale et une langue nationale, comme le basque et le français) ;
- b) d'autres utilisent ce terme pour désigner l'usage concurrent de deux variétés d'une même langue (par exemple le français populaire et le français standard). (p. 232)

Pour les mêmes auteurs, le terme de bilinguisme « s'emploie à propos d'individus, de groupes d'individus ou de communautés qui utilisent concurrentement deux langues. Au-delà de deux langues, on parle de plurilinguisme. » (p. 94.)

C'est dans cette perspective que Bienvenu Akoha (1999 : 4) emploie le terme de bilinguisme pour désigner le rapport qui doit exister entre le français et les langues nationales :

Parce que le monde du travail, dit-il, demande aujourd'hui à l'École béninoise de lui livrer des artisans créateurs d'un développement endogène, l'avenir de notre pays est incontestablement dans le choix d'un bilinguisme fonctionnel équilibré, langues nationales et français : c'est-à-dire que le français doit désormais entretenir avec nos langues nationales des rapports de complémentarité et non des rapports conflictuels.

Midiohouan (2002 : 134) emploie le terme de diglossie pour décrire « la position dominante » du français « par rapport aux langues nationales objectivement dominées. »

A partir de ces analyses sommaires, nous pouvons retenir que le bilinguisme se remarque au Bénin dans le rapport entre les langues nationales, et la diglossie, dans celui qui lie le français à ces langues. Mais cette déduction est partielle car, selon Akoha (1999), entre le français et les langues nationales il doit s'établir plutôt un bilinguisme, pas la diglossie. Dans tous les cas, la situation observée laisse transparaître la cohabitation des langues nationales entre elles, puis avec le français. Il y a donc bilinguisme et diglossie dans la réalité sociolinguistique au Bénin.

Puisque dans toute situation diglossique, il a quasi automatiquement des interférences qui peuvent influencer la prononciation, le lexique voire la grammaire, nous voulons identifier les valeurs que leurs occurrences prennent dans les œuvres où elles sont établies. L'importance des emprunts et des xénismes lexicaux, des calques stylistiques et des termes lexicalisés dans le roman béninois est liée à la situation diglossique des écrivains (situation qu'ils ont vécue et/ou qu'ils vivent toujours) qui animent celui-ci. Elle expose la part remarquable des langues nationales dans la pratique du français à l'intérieur de ce roman puis présente ou représente des enjeux esthétiques dans l'écriture du genre.

Comme on s'en aperçoit, le cadre théorique de la présente étude repose sur le roman béninois examiné à travers trois auteurs marquant, chacun, une des trois étapes de l'évolution du genre : Paul Hazoumé (de la première génération) à travers *Doguiçimi*, Olympe Bhêly-Quenum (de la deuxième génération) à travers *Un piège sans fin* et *Les Appels du Vodou* et Florent Couao-Zotti (de la troisième génération) à travers *Notre pain de chaque nuit* et *Le Cantique des cannibales*. A partir du statut de la langue française et du rapport que les romanciers entretiennent avec cette langue, le lecteur est porté à s'interroger sur les types de valeurs que les emprunts et les xénismes lexicaux puis les calques stylistiques prennent dans l'écriture des œuvres considérées. La question de recherche qui se dégage de cette problématique est relative aux caractéristiques de la diglossie littéraire établie dans les œuvres littéraires choisies. Dans la perspective de la résolution de cette problématique, nous stipulons que les emprunts et les xénismes lexicaux puis les calques stylistiques identifiables dans le roman béninois y fondent la diglossie littéraire.

L'appareillage méthodologique qui encadre cette étude en emprunte à la description syntaxique et à l'analyse sociolinguistique. Inscrite dans le champ des grammaires descriptives bâties sur la linguistique moderne, la description syntaxique établit les relations intra-phrastiques aboutissant à la production du sens et facilitant l'identification des valeurs sociales et esthétiques qui en découlent. L'approche sociolinguistique, elle, permet d'examiner les rapports sociaux à travers l'étude des variations puis les facteurs expliquant lesdites variations, étant entendu que la sociolinguistique s'intéresse à l'interaction entre la société et les productions linguistiques. L'examen du cadre linguistique du Bénin permet d'apprécier la situation diglossique fondée, dans les œuvres littéraires retenues, sur les liens établis entre les langues nationales et le français.

## **1. Le cadre linguistique du Bénin**

Pour mieux comprendre la situation de diglossie que vit l'écrivain béninois, il est important de présenter d'abord le paysage linguistique du Bénin.

### 1.1. *Le paysage linguistique au Bénin*

Des études ont été réalisées sur les langues béninoises qui les organisent en familles et en montrent le dynamisme puis les interférences découlant de leur cohabitation. *L'Atlas sociolinguistique du Bénin* (1983) que cite Midiohouan répertorie cinquante-deux langues réparties en trois groupes :

- Le groupe des langues dites "gur" ou voltaïques dont l'aire de répartition couvre les deux anciens départements du nord (l'Atacora et le Borgou). Il s'agit (par ordre alphabétique) des langues suivantes : anii, baatonum, biali, bulba (ou burusa), cenka, ditamari, gulmacema, kabyè, kotokoli (ou tem), kufalu, lamba, lokpa, looso, mbèlimè, moore, nateni, sola (ou mèyopè), waama et yom. »

« Le groupe des langues "kwa", qui est composé du sous-groupe "ede" et du sous-groupe "gbe", occupe toute la partie sud du territoire, c'est-à-dire les départements de l'Atlantique, du Mono, de l'Ouémé et du Zou. Il s'agit de :

&- pour le sous-groupe "ede" : ede-yoruba, ede-nago, ede-cabè, ede-ica, ede-ifè, ede-idaca, ede-ija (ou holi) et mokole.

&- pour le sous-groupe "gbe" : fongbe, ajagbe, ayizogbe, maxigbe, agunano, kogbe, wemègbe, tofingbe, gungbe, cigbe, wacigbe, sètogbe.

- Un troisième groupe dit "autres" réunit quelques langues de la partie septentrionale qu'on ne peut classer dans aucun des deux groupes. Il s'agit des suivantes : boko (groupe mande), dendi et zarma (groupe songhai-zarma), fulfude (groupe ouest-atlantique), et hawsa (groupe tchadique) » (Guy Ossito Midiohouan, 2002: 132).

Ce visage linguistique du Bénin fait dire à Igué (1996 : 577) qu'il est un pays multilingue. Quoiqu'il faille relativiser cette appréciation à cause de l'intercompréhension parfois profonde qui caractérise certaines langues, celles du sous-groupe "gbe" notamment, ce multilinguisme est réel, indiscutable. Il est, d'une certaine manière, le fondement de la situation de diglossie dans laquelle se trouve le romancier béninois.

### 1.2. *La situation diglossique du romancier béninois*

Dans un article intitulé « La situation du français au Bénin », Akanni Mamoud Igué (1996 : 580) précise que seulement 10 % de Béninois sont capables de parler, de lire et d'écrire le français. Cette langue étrangère, bien qu'elle soit minoritaire et pratiquée seulement dans les milieux restreints des scolarisés, a supplanté et supplante encore, dans une large mesure, les langues nationales. Préparée de longue date et imposée selon les plans d'exploitation mis en place pendant la période coloniale dont le cours lui est assurément favorable, la pratique de cette langue s'est faite dans des contextes sociopolitique, culturel et historique avantageux pour son enracinement dans le milieu socioculturel béninois.

Durant toute la période coloniale, la langue française a été au cœur de la politique linguistique conçue et appliquée par le colon français. Les moyens coercitifs mis en œuvre pour l'apprentissage et la pratique exclusifs de cette langue dans les écoles de formation sont connus : l'interdiction formelle aux enseignants « indigènes » de pratiquer « les idiomes » du terroir, « le système du signal » et le châtement corporel.

Le résultat de cette entreprise "réussie" de promotion de la langue française au détriment des langues locales a culminé dans le processus d'aliénation culturelle des intellectuels béninois dont le peu d'intérêt pour les langues nationales s'est traduite au lendemain des indépendances par l'absence d'une politique linguistique qui intègre lesdites langues dans un plan de développement national. L'avènement de la période révolutionnaire et l'intérêt manifesté par les nouveaux responsables politiques pour réhabiliter et développer les langues nationales ont suscité quelques espoirs, malheureusement vite étouffés par les errements vers lesquels le régime a basculé. Cependant, certaines structures ont été mises en place, pendant cette période, pour réaliser une description systématique des langues nationales à partir de supports établis. D'autres ont été créées pour assurer l'alphabétisation des masses populaires dans leurs langues. Pendant toute la période révolutionnaire où la nouvelle orientation de l'école, « l'Ecole nouvelle », a marqué une rupture avec le système pratiqué en période coloniale, la langue française a perdu de son prestige et sa pratique a été peu ou prou concurrencée par le dynamisme des langues nationales dans les milieux socioculturels. Cependant, ces langues n'ont pas connu le développement pour lequel les différents responsables politiques révolutionnaires avaient choisi de travailler et leur intégration progressive dans l'enseignement n'a jamais été réalisée. Le français a donc conservé son statut de langue dominante et la situation de diglossie s'est perpétuée. La Constitution béninoise du 11 décembre 1990 l'a rétabli dans son statut de « langue officielle ». Aujourd'hui, les langues béninoises dominent le français dans les milieux socioculturels tels que les marchés, les églises chrétiennes, la musique contemporaine dite « traditionnelle » ou « moderne d'inspiration traditionnelle », les groupes de comédiens, les troupes théâtrales, les radios communautaires, etc. Pourtant, il faut bien noter que la mentalité de la plupart des Béninois demeure marquée par la conscience profonde de la supériorité du français que le système colonial a solidement ancrée dans les esprits avec la complicité des intellectuels béninois eux-mêmes. Pour preuve, on peut citer la tendance des populations à contraindre les enfants scolarisés à pratiquer le français aussi bien à l'école qu'à la maison au détriment des langues nationales parce que pour la plupart d'entre eux, cette disposition assure nécessairement une ascension intellectuelle puis sociale. En conséquence, plusieurs personnes adoptent le mode de salutation en français « Bonjour/bonsoir » en remplacement de celui qui est utilisé dans les langues nationales. Le simple fait de consacrer le français « langue officielle » explique et justifie la situation diglossique vécue. Effectivement, Willy Bal (1975 : 340.) lie la situation diglossique en Afrique noire francophone au mode d'introduction du français dans cette partie du continent :

Celui-ci (le mode) a été double : **importation** et **superposition**. J'entends par **importation** d'une langue en territoire alloglotte la constitution d'îlots linguistiques et par **superposition**, le fait qu'une langue étrangère soit amenée à assurer, dans une société donnée, l'exercice de certaines fonctions considérées comme supérieures, telles que la fonction politique, juridique, administrative, didactique, scientifique, technique, etc.

Dans le roman béninois, la situation diglossique de l'écrivain trouve sa source non seulement dans la situation multilingue caractéristique du Bénin, mais aussi dans la pratique conjointe du français et des langues nationales. On peut y identifier la diglossie à travers l'emploi des emprunts lexicaux et structuraux, les efforts de transcription des unités lexicales selon les règles du français ou à partir de repères morphosyntaxiques. Dans l'étude qu'il a consacrée à la problématique de la pratique du français en Afrique noire, Gabriel Manessy (1994 : 98) a identifié, dans le rapport du français aux langues africaines, le phénomène de « *stricte diglossie* » qu'il explicite ainsi :

Une répartition des fonctions qui n'autorise guère de chevauchements : les circonstances de la communication désignent sans ambiguïté au locuteur bilingue ou plurilingue la variété qu'il doit choisir dans son répertoire, le français en classe, au tribunal, dans les boutiques élégantes ou dans les bureaux de l'administration, telle langue interethnique au marché ou dans les réunions publiques, l'idiome de son village en milieu coutumier.

En d'autres termes, la pratique du français et des langues nationales, dans diverses circonstances de la vie, est fermement liée à leur cohabitation dans les Etats francophones. Ces constats permettent de comprendre la notion de *norme endogène* que Benoît Bendi Ouoba décrit à partir de la cohabitation du français avec les langues nationales au Burkina-Faso. Parmi des emplois dans lesquels les Burkinabé ne se conforment pas aux principes du français de référence, Benoît Benbi Ouoba (1990 : 73-74) en arrive à

postuler l'existence d'une norme locale qui s'accommode du chevauchement du code imposé par la norme scolaire et du "français bricolé" par ceux qui ne connaissent que l'usage de la rue, et dont les conditions d'acquisition seraient à étudier soit par des enquêtes sur les marchés, soit dans le cadre de l'exercice de certains métiers dits "modernisants" comme la mécanique (dans les garages ou chez les réparateurs de cycles et motocyclettes) et la médecine traditionnelle telle qu'elle est exercée par les tradipraticiens.

L'hypothèse d'une norme endogène se justifie par la non-application des règles du français de référence aux emprunts et aux xénismes dans les romans. Mais la définition d'une telle norme n'est pas un exercice aisé, et Gabriel Manessy (1994 : 218) le reconnaît dans son ouvrage déjà cité :

La difficulté qu'on éprouve à définir la norme endogène provient de ce que la normalité qui la fonde n'est perçue que dans l'interaction même. Elle ne donne qu'exceptionnellement lieu à des représentations conscientes, lorsqu'elle acquiert une fonction emblématique ou identitaire.

Cette citation fait appel à des analyses sur les questions de morphosyntaxe dans les œuvres et, à l'occasion, il sera utile de voir si l'on peut, à partir des unités lexicales étudiées, retenir des éléments comme entrant dans la norme endogène.

La situation diglossique ambiante s'explique par la situation linguistique complexe du Bénin où, nous l'avons vu, une cinquantaine de langues cohabitent avec le statut officiel de *langues nationales*. Celles-ci ne sont pourtant pas introduites dans

l'enseignement scolaire, et sont perçues par la majorité des compatriotes comme des langues secondaires, vu l'importance considérable que les faits accordent au français. La description de la situation diglossique fait percevoir essentiellement une alternance qu'on appelle « le métissage linguistique » (Manessy, 1994 : 99-100) ou le langage métissé où,

sans motif apparent, une phrase commencée en langue A se poursuit en langue B pour se terminer éventuellement en A, selon les modalités qui tiennent aux caractéristiques structurales de l'une et de l'autre, sans mention délibérée de la part du locuteur et souvent sans que l'auditeur y ait lui-même prêté attention.

Ce passage alterné d'un code à un autre, fréquent dans la pratique du français et des langues nationales, même chez ceux qui n'ont jamais été scolarisés, peut se rapprocher de l'émergence des emprunts et des xénismes, sans en représenter une pratique tout à fait identique ou une parfaite correspondance. Tels qu'ils se présentent dans les œuvres, les emprunts et les xénismes n'apparaissent pas exactement ainsi dans le discours oral produit par le locuteur. L'usage des emprunts et des xénismes dans le roman représente un niveau d'application plus élaboré du métissage linguistique oral, car, à la différence de celui-ci, il implique un projet d'écriture avec, en amont, la formulation d'une intention communicative mais aussi expressive. C'est cette double intention qui commande, chez certains romanciers, le recours aux mots et expressions d'origine béninoise, et cela, en fonction du public visé. Ce recours est une opération consciente, bien préparée, bien structurée, avec des représentations à valeur identitaire. Même si, dans certains cas, une réalisation inconsciente peut présider à l'occurrence des unités citées, la possibilité de reprise et/ou de correction qu'offre l'acte d'écriture atteste la conscience de l'auteur d'intégrer ces catégories lexicales dans le texte français. Le métissage linguistique mélange souvent plusieurs codes, par l'introduction, dans un même discours, d'un mot ou d'une expression empruntée à une langue nationale et au français. Ici, c'est une construction d'origine béninoise qui est introduite dans le discours écrit en français et qui, évidemment, apporte, avec elle, une part du patrimoine culturel et des richesses linguistiques de la langue à laquelle elle est empruntée. Dans une perspective analogue, Bosson Bra, réalisant une étude pragmatique du français ivoirien à partir des romans d'Ahmadou Kourouma et de Jean-Marie Adiaffi, définit le « N'zassa discursif » en appliquant aux romans choisis les théories de la sémantique et de la pragmatique. De même, dans la thèse défendue le 26 mars 2019 à l'Université de Bouaké sur le sujet « Le N'zassa, variation normative et normalisation de la langue dans la prose romanesque de Jean-Marie Adiaffi », Doffou Sopia Chantal étudie les influences profondes de l'oralité sur la pratique du français dans les romans d'Adiaffi et en arrive à identifier les valeurs qui découlent des emplois occurrents.

La situation décrite plus haut est semblable à celle du Burkina-Faso que Benoît Bendi Ouoba (1990 : 74-75) présente dans l'article déjà cité et où il affirme qu'« on assiste

d'avantage à une situation de diglossie (partage complémentaire des fonctions) qu'à un bilinguisme, qui n'est l'apanage que de quelques lettrés pouvant manier avec une égale aisance les deux codes, c'est-à-dire des personnes reconnues par les deux communautés comme étant des locuteurs compétents ». En faisant nôtre cette analyse, nous devons la compléter en soulignant que le métissage linguistique se réalise également entre deux langues nationales ; mais généralement, la barrière entre ces langues n'est pas très perceptible à cause des rapports solides qui les lient et de leur cohabitation profonde. Avec le français qui, originellement, n'est pas une langue béninoise, le passage de l'une à l'autre langue est plus facilement remarquable.

L'enjeu esthétique de l'emploi des particularités lexicales dans le roman béninois découle, d'une part, du choix opéré par les romanciers concernés de les intégrer dans l'œuvre littéraire et, d'autre part, de la variation de leur rapport à la langue d'écriture. Chez les auteurs qui optent pour ces emplois, la pratique des emprunts et des xénismes est très variable et personnelle.

## 2. Les expressions de la diglossie littéraire dans le roman béninois

Trois auteurs permettent de rechercher et de montrer dans le roman béninois les expressions de la diglossie littéraire : Paul Hazoumé, Olympe Bhêly-Quenum et Florent Couao-Zotti.

### 2.1. La diglossie dans *Doguiçimi* de Paul Hazoumé

Chez Paul Hazoumé qui reconnaît lui-même la valeur « *ethnologique et historique* » (*Doguiçimi*, p.14) de sa production romanesque, on peut comprendre que la pratique des particularités lexicales s'inscrit dans un projet d'écriture qui accompagne celui de la création littéraire. Dans son avertissement, il en précise les motivations et affirme son souci de conformité au temps et à l'espace :

L'orthographe de certains noms indigènes, de même que les expressions qui paraîtraient singulières au lecteur, sont la reproduction exacte de l'accent local et la traduction fidèle du langage pittoresque des Dahoméens. Ce parler solennel achèvera, par sa saveur de terroir, pensons-nous, de communiquer à notre documentation un cachet d'exotisme et d'authenticité, constante préoccupation du vrai régionalisme. (*Doguiçimi*, p.14.)

Paul Hazoumé lie son choix d'écriture au souci d'exactitude, et cette fidélité au choix fait la spécificité de son écriture. La pratique des particularités lexicales dans *Doguiçimi* se limite ainsi aux emprunts lexicaux et structuraux, sans marque de calque lexical ni de création lexicale :

-« *L'idole des Danhomènous* », (*Doguiçimi*, p. 17),

Périphrase pour désigner le roi Guézo. Pour ses succès sur le trône, le roi Guézo était vénéré par ses sujets et a laissé dans la mémoire populaire la représentation d'un roi puissant.



- « *Agouda* : Nom indigène donné au Portugais et signifiant homme d'une indolence vaniteuse», (NDA, Doguicimi, p.43)
- « *Zodjagué* : Nom indigène désignant les Français, et dont l'origine remonte aux premiers temps de la traite des Noirs. Ce nom rappelle l'activité des Français et leur familiarité avec les naturels », (NDA de Doguicimi, p.43)

Les mots et constructions qu'il emprunte au fongbe ont donc une valeur représentative et symbolique dans la mesure où, d'une part, certaines particularités lexicales, les calques stylistiques, par exemple, apparaissent chacun dans un formatage fort suggestif et décrivent des faits familiaux, sociaux ou culturels ; d'autre part, elles renvoient à des régions que l'on connaît dans la réalité. Selon le récepteur visé, ces jeux d'écriture ont nécessairement des effets d'exotisme. Jean-Norbert Vignondé (1995 : 75) fait du roman de Paul Hazoumé une lecture analogue et écrit :

Il n'est pas jusqu'à l'écriture qui ne soit pas mise à contribution pour traduire l'âme et la mentalité de cette "peuplade". Le roman fonctionne en effet sur de fréquentes interférences ethno-linguistiques caractérisées soit par l'insertion dans l'œuvre de nombreux éléments de la littérature orale (chansons, proverbes, contes, poèmes généalogiques, ...), soit par la traduction littérale en français d'expressions ou de tournures idiomatiques propres à la langue et à la culture du royaume d'Abomey.

Ce qui éveille l'attention quand on lit *Doguicimi*, c'est la proportion d'emploi des emprunts lexicaux et structuraux, alors que l'œuvre a paru en pleine période coloniale et que Paul Hazoumé, « une des plus belles réussites » de la formation dispensée « à l'école coloniale, particulièrement à l'Ecole Normale de Saint-Louis du Sénégal » (Vignondé 1995 : 74) , avait le profil requis pour perpétuer, dans les conditions sociopolitiques de l'époque, la pratique exclusive du français, sans référence majeure aux langues nationales béninoises. Paul Hazoumé n'a pas redouté une éventuelle critique des administrateurs coloniaux chez qui *Le Pacte de sang au Dahomey* a suscité un grand intérêt. A travers cette étude ethnologique, il s'est évertué à « fournir à la colonisation les informations auxquelles elle a droit, pour mieux pénétrer et guider les masses » (Paul Hazoumé 1937 : p.VI.). Dans la préface à la nouvelle édition de *Doguicimi*, Robert Cornevin (1978 :7), Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences d'outre-Mer, situe le roman dans l'historiographie de la littérature négro-africaine francophone et écrit :

En 1938 paraît Doguicimi et la préface de Georges Hardy situe bien l'importance de l'œuvre, le chemin parcouru par un homme né avant la campagne du Dahomey (1892) et qui par son mérite et son talent a su s'élever au rang des meilleurs écrivains de notre langue. (...) Ce livre fut un très beau succès. L'Académie des Sciences d'Outre-Mer lui décerna en décembre 1938 sa médaille Patria Scientis puis, en janvier 1939 l'élit membre correspondant dans la 5<sup>e</sup> section (Enseignement, littérature, archéologie, Beaux-Arts). En 1939, l'Académie Française lui décerne son " Prix de la langue française". »

Ces déclarations confirment l'admiration du colon français pour l'auteur du « *premier roman historique africain* » et la célébration de celui-ci par les structures officielles de l'administration coloniale et française.

Que l'auteur l'ait pensé ou non, la pratique des emprunts dans *Doguicimi* s'inscrit dans un processus de valorisation des langues nationales désignées pendant la période coloniale, avec une intention dépréciative, à travers les termes de « langues vernaculaires », « dialectes », « patois ». A ce sujet, Mohamadou Kane (1982 :14), appréciant le travail d'emprunt réalisé par Paul Hazoumé, met l'accent sur la valeur ethnologique et sociolinguistique du roman :

Doguicimi constitue en fait la tentative qui tient de la gageure de marier, de la part d'un débutant, le roman, l'histoire, l'ethnologie. Mieux, la volonté de traduire dans la même œuvre le progrès de la colonisation et de l'africanisme qui ne sont pas forcément conciliables.

Comme le propose Danièle Latin dans une analyse des procédés d'introduction des termes d'origine locale dans le roman par les écrivains négro-africains francophones de la première génération, nous pouvons dire de Hazoumé qu'il s'est donné pour « mission de "symboliser" les langues et les cultures de la tradition africaine dans la substance langagière du texte littéraire français » (Latin 2006 : 188).

Comme calque stylistique, on lit les constructions suivantes :

-« *Egarer ses pieds dans la brousse* », (*Doguicimi*, p.25.)

Construction euphémique pour traduire l'infidélité conjugale de la femme.

-« *Avant la nuit, l'héritier du trône fit boire une demi-douzaine de fétiches à son nouveau seroiteur* », (*Doguicimi*, p.136.)

Calque stylistique traduisant une pratique traditionnelle qui consiste à soumettre à une épreuve une ou des personnes sur qui pèse des soupçons dans une affaire inextricable alors que personne ne se déclare responsable du forfait commis.

. « *Les êtres à sept paires de côtes* », (*Doguicimi*, p.228.)

Il s'agit d'un calque en langue fɔn, qui se trouve aussi dans les autres langues gbe du sud-Bénin, pour désigner la femme (tout être humain de sexe féminin). Il tient à la fois de la métonymie et de la périphrase.

-« *Certains fils de la lune montaient déjà au milieu du firmament* », (*Doguicimi*, p.507)

*Les fils de la lune* est une métonymie pour désigner les étoiles.

Lorsqu'on examine l'occurrence des particularités lexicales chez Paul Hazoumé, on se rend compte qu'elle révèle des aspects de la langue liés au rapport des romanciers béninois à l'écriture de leurs œuvres. D'un point de vue doctrinal, elle définit un type de langue qui sous-tend ce qu'on peut appeler le français béninois dont il est nécessaire d'identifier les caractéristiques. En réalité, il est légitime de se demander si les lecteurs étrangers, français en particulier, qui, à la parution de *Doguicimi*, ont célébré la plume de Hazoumé comme manifestant la bonne formation que donne l'école coloniale française, comprennent parfaitement les phrases dans lesquelles le

romancier introduit les mots d'origine fɔn, langue qu'ils ne parlent pas et dans laquelle ils ne peuvent pas véritablement saisir un message. Il n'est pas certain que ces lecteurs lisent avec le confort requis ce roman aux dimensions socioculturelles et littéraires aussi profondes que la personnalité complexe du romancier. Claude Caitucoli (2006 : 87) fait un constat semblable dans une étude qu'il consacre à la mise en œuvre de l'appropriation du français chez Ahmadou Kourouma. Il souligne que l'introduction des mots d'origine africaine dans le roman négro-africain francophone est susceptible d'affaiblir, d'une façon générale, son intelligibilité pour le lecteur étranger : « Les "africanismes lexicaux", écrit-il, résultent d'un choix paradigmatique de l'écrivain, sont immédiatement repérables par un lecteur hexagonal et peuvent mettre en cause la compréhension du texte. » Les emprunts lexicaux faits aux langues béninoises et africaines ne sauraient donc faciliter l'activité de lecture pour une catégorie non moins importante de lecteurs. Et l'on peut être surpris de l'accueil triomphal que la critique a fait en métropole au roman de Paul Hazoumé tant est-il que ni la plupart des emprunts lexicaux, ni les calques stylistiques ne peuvent être compris d'un lecteur métropolitain. Leur contexte d'emploi ne permet pas de dégager leur sens, sans certaines informations socioculturelles préalables sur le milieu décrit. En attendant peut-être qu'une enquête soit engagée sur la réception du roman, nous pouvons retenir partiellement l'idée selon laquelle les lecteurs de la métropole ont valorisé les constructions syntaxiques parfaitement classiques dans l'œuvre, qu'ils ont été séduits par ces structures et que celles-ci ont couvert, de fort belle manière, les niveaux d'emprunt lexical pourtant impressionnants dans les micro-récits. Mais il y a plus : le sujet de l'œuvre dont l'épilogue, profondément pro-colonial, présente la colonisation française au Dahomey comme la seule voie par laquelle les peuples de cette aire "peuvent se laisser civiliser". Tout dans le roman est favorable au colon français : hormis le sujet, les périphrases locales les encensent, devant les Britanniques et les Portugais que le regard du narrateur présente sous un mauvais jour ou, en tout cas, qu'il décrit sans témoigner à leur endroit un degré d'affection appréciable. Et puis, l'œuvre paraît dans un contexte où la curiosité de l'Europe pour l'Afrique était éveillée et maintenue par les études des ethnologues tels que Maurice Delafosse, Georges Hardy, Léo Frobenius...

Pour revenir au fil principal de la présente réflexion, il faut relever que l'hypothèse de départ est renforcée par le non-emploi, dans le roman, du calque lexical qui représente une forme de dégradation du patrimoine de la langue traditionnelle. L'étude proposée par Caitucoli dégage des éléments d'analyse comparables à ceux qui sont relevés plus haut à travers *Doguiçimi*, et nous autorise à rapprocher, de ce strict point de vue seulement, Kourouma de Hazoumé, dans la mise en œuvre globale des procédés d'appropriation du français. Chez Bhêly-Quenum, les motivations qui sous-tendent la construction de la diglossie littéraire font apparaître des éléments supplémentaires d'appréciation.

## 2.2. La diglossie dans *Un piège sans fin* et *Les Appels du Vodou d'Olympe Bhêly-Quenum*

Dès les débuts, l'auteur d'*Un piège sans fin* a voulu mettre au service de son écriture les ressources des langues béninoises. Il en a donné la preuve dans son premier roman. Mais les intentions réelles de la pratique des particularités lexicales chez cet auteur ne se sont révélées de façon doctrinale qu'à partir du roman *Les Appels du Vodou* où, tout en restant classique, Bhêly-Quenum a intégré des éléments des langues béninoises, soit sous forme d'emprunts, de xénismes, de mots hypocoristiques ou de périphrases locales, soit sous forme de calques. Les types de xénismes utilisés montrent clairement qu'il fait une entrée contrainte de certains mots ou expressions dans l'œuvre littéraire. Ce sentiment de pratique artificielle se note dans *Les Appels du Vodou* à travers les xénismes ci-après :

- « Une diovi », p.67 ; (une jeune fille, NDA)
- « La procession des husi », p.87, adeptes du vodun, par nous, R.Y.) ;
  - « Proclamant les mlāmlā », p.87, (des louanges)
  - « Je prendrais mon akiza », p.88 (mon balai, NDA)
  - « Il sera nèkounō », p.93 (un impuissant, par nous, R.Y.)
  - « Une bouchée de wo », p.101 (pâte, par nous R.Y.) ;
- « Les autres nuwanu », p.105 ; (objets d'offrande, par nous, R.Y.)
- « Daagbo a dit qu'un axovi... », p.111 ; (prince, par nous, R.Y.).
- « Un objet de vociça », p.115 ; (d'offrande, par nous, R.Y.).
  - « Du févi », p.120 (gombo, par nous, R.Y)
  - « Ces akwè », p.135 (pièces d'argent, par nous, R.Y)
  - « Son assouci », p.143. (coépouse, par nous, R.Y.)

Les traductions proposées en fin de chapitre (pas pour tous les emplois hélas ; nous avons dû faire des propositions de traduction) confirment l'emploi contraint de cette catégorie de particularités lexicales, et montrent que Bhêly-Quenum donne au procédé une dimension idéologique qui, on peut le penser, réside essentiellement dans sa réaction contre les théories racistes des ethnologues qui avaient soutenu que les Africains n'avaient ni langue, ni culture, ni civilisation, et que leurs parlars n'étaient pas susceptibles d'exprimer le beau. Comme on le sait, Olympe Bhêly-Quenum, licencié des Lettres classiques, est titulaire d'une maîtrise de sociologie. Cette formation lui a permis non seulement de parcourir toute l'Afrique et d'entrer en contact avec les cultures des peuples noirs, mais aussi d'aller dans le monde entier. C'est dans l'œuvre littéraire qu'il choisit de prendre la revanche, par la pratique de l'emprunt, pour exposer à la face du monde la possibilité de désigner des réalités du milieu et, par ricochet, de manifester des valeurs culturelles et linguistiques africaines et béninoises. C'est probablement à cet engagement que fait allusion Wilfried F. Feuser (2000 : 23) lorsqu'il insiste sur la personnalité de l'écrivain,

« personnalité complexe, difficile à cerner quand on ne sait pas qu'il est **abiku**, une nature qui échappe totalement aux classifications et aux catégorisations des Européens qui, au lieu d'aller à l'Afrique, veulent que l'Afrique vienne à eux en acceptant leurs normes. » On voit posé, en filigrane, le problème du respect de la norme par le romancier qui exprime des marques de liberté pour valoriser les cultures béninoises et africaines (Dans *Un piège sans fin*, il y a des emprunts à plusieurs langues africaines comme la Wolof ou le malinké : « dioula », « toubab » (p.59., boutique de toubabs), « toubabesque » (néologisme) ; en arabe : Allah (p.120, p.125.), inch'Allah.). D'*Un piège sans fin* aux *Appels du Vodou*, le romancier a fait une option plus marquée d'en emprunter davantage aux langues béninoises. Dans le premier roman, les xénismes utilisés sont des mots d'origine béninoise, qui désignent des réalités socioculturelles propres à ce milieu, qu'il n'est pas possible de définir autrement. Le second roman, pour sa part, campe le cadre fictionnel de l'histoire dans le sud-Bénin, entre Ouidah et Cotonou, et les emprunts aux langues fɔn, yoruba, et gen sont divers et variés. Ici, la traduction des xénismes en fin de chapitre fait découvrir leurs correspondants français qui auraient pu être employés dans l'œuvre et favoriser l'accès au texte des lecteurs non-béninois ou, simplement, de ceux qui ne sont pas capables d'en faire une lecture confortable parce que le lexique est parsemé de particularités lexicales en fɔngbe . La portée esthétique de la pratique de celles-ci est manifestée en partie, dans ce roman, par la qualité et la fréquence de ces xénismes. On peut en dégager que Bhêly-Quenum privilégie l'introduction de ces termes dans l'œuvre à une bonne réception de sa création par un public plus large, et que, de ce fait, il donne indubitablement de priorité à son projet de valorisation des cultures béninoises et africaines par rapport à l'avis des maisons d'édition. La tendance est notoirement plus discrète dans les œuvres postérieures au roman *Les Appels du Vodou*, ce qui fait penser que le cinquième roman représente, à l'étape actuelle de la production romanesque de Bhêly-Quenum, le niveau ultime de sa pratique esthétique des particularités lexicales. Le romancier a voulu, en enracinant l'œuvre dans le contexte socioculturel de son pays, plus spécialement de sa ville natale à travers la célébration de la double figure de sa mère et de son Glexwe originel, introduire dans le cadre fictionnel de sa création non seulement les hymnes chantés dans les couvents, mais aussi les mots chargés de valeurs culturelles, littéraires et stylistiques, que modulent les vodousi encore sous le coup de leur possession par le vodou. La valeur esthétique de cette pratique se révèle davantage lorsqu'on compare les choix d'écriture de l'œuvre *Les Appels du Vodou* à ceux de *C'était à Tigony*, *As-tu vu Kokolie ?* et *Années du bac de Kouglo*. L'auteur fait preuve d'un classicisme tenace, visible dans le lexique de *C'était à Tigony*, son sixième roman, et Roger Koudoadinou (*Les Echos du jour*, n°1252, Bénin) l'a également noté dans un article paru dans *Les Echos du jour* : « Les quarante-huit chapitres de l'œuvre fourmillent singulièrement de mots rares : "relations avunculaires", "madrépore", "anachorète», idiosyncrasiques, "obère", "stupre", "cachexie", sybarite. »

Et il poursuit :

Cette façon d'écrire en usant de ce que la langue française a de plus aristocratique au point de "faire pâlir d'envie" l'homme blanc lui-même, prouve qu'Olympe Bhély-Quenum rivalise valablement avec les écrivains les plus respectables de la langue française de par le monde. » (Ibidem)

L'analyse de Koudoadinou souligne la recherche lexicale orientée, dans *C'était à Tigony*, vers l'emploi d'un vocabulaire savant. Mais elle ne s'intéresse pas aux particularités lexicales évidemment discrètes par rapport à leur proportion d'emploi dans *Un piège sans fin* et *Les Appels du Vodou*. Lorsqu'on intègre ces remarques dans une lecture d'ensemble des romans de Bhély-Quenum, on observe que celui-ci est très variable dans ses choix d'écriture, changeant d'une œuvre à l'autre les bases desdits choix, pour exposer son talent complexe, sa plume originale, affirmer, dans le domaine de la création littéraire, son indépendance par rapport aux normes et donner ailleurs, dans une autre œuvre, la preuve d'une parfaite connaissance et d'une excellente maîtrise de ces normes.

Sur la question de la diglossie chez Bhély-Quenum, nous retenons qu'elle repose sur une évolution de son rapport au français institutionnel. D'*Un piège sans fin* aux *Appels du Vodou*, les catégories lexicales ne sont pas les mêmes et le lecteur perçoit chez l'auteur une volonté plus affirmée de célébrer les richesses culturelles que charrient les unités lexicales du fongbe, du yoruba, du gɛngbe auxquels il fait souvent référence dans le texte narratif. Toutes les références aux langues fɔn, yoruba et gɛn concentrent sur ces idiomes l'attention du lecteur qui découvre, sous la plume du romancier, une variété de valeurs lexicales et stylistiques des parlers du Bénin. Chez Florent Couao-Zotti, la pratique des particularités lexicales s'inscrit dans une perspective différente.

### **2.3. La diglossie dans *Notre pain de chaque nuit* et *Le cantiques des cannibales* de Florent Couao-Zotti**

Chez Couao-Zotti, la portée esthétique des particularités se reconnaît dans le souci que l'auteur développe de rompre avec l'écriture classique et d'introduire dans son rapport à la langue française des niveaux d'expression qui rapprochent l'écriture de son œuvre du langage des milieux marginaux, des personnages défavorisés, des faibles, des pauvres, des orphelins. C'est ce qui explique chez lui l'abondance des calques lexicaux. Il semble que l'emploi des emprunts lexicaux, des calques lexicaux et de la création lexicale s'inscrit dans un projet de création qui, d'un point de vue esthétique, vise à briser les tournures traditionnelles pour suggérer des constructions qui s'adaptent mieux à l'univers des marginaux pour qui sa fiction narrative représente un cadre privilégié de description de leurs conditions d'existence. Il ne s'agit pas seulement chez cet auteur d'une volonté de conférer à son œuvre une valeur exotique :

D'autres mots décrivent des habitudes alimentaires : **sodabi**, **tchatchaga**, **akassa**, **gbo kpètè** (*Notre pain de chaque nuit*, p.23, 58, 59, 67).

Certains emprunts (ils n'ont pas de correspondants en français) désignent les tenues vestimentaires : **gobis** ; le pagne **lokpo**, le **djarab**, (*Notre pain de chaque nuit*, p.113, 116, 208).

D'autres présentent certaines pratiques occultes dans le commerce et des techniques de pêche :

- « Une **Sanuwlawla**, Peuhle diseuse de bonne aventure », (*Notre pain de chaque nuit*, p.55)

- « La pirogue traversa la place du marché, contourna quelques **acadja** » (*Notre pain de chaque nuit*, p.113).

Plus que l'intégration de sa création dans le cadre socioculturel de son peuple, le projet de Couao-Zotti couvre un ensemble de créations qui fécondent ses interrogations personnelles sur les divers changements s'opérant en tous les domaines dans les sociétés béninoises et africaines.

Dans une contribution aux *Mélanges* offerts à Jacques Chevrier, Mahougnon Kakpo s'est intéressé à la question qui fonde, à son avis, le choix idéologique de Couao-Zotti de peindre l'univers des marginaux dans sa fiction narrative. La réponse qu'il trouve à cette préoccupation découle de l'interrogation de l'auteur lui-même sur les mutations qui ont marqué les sociétés africaines depuis les années 1980 et, avec ces mutations, les changements observés aux plans éthique et esthétique : « J'ai voulu comprendre comment nous sommes arrivés depuis peu à produire des marginaux. » (Florent Couao-Zotti, 2000 : p.90.)

A cette thématique plus ou moins nouvelle de l'esthétique des marginaux dans le roman négro-africain francophone, l'auteur a voulu associer une écriture qui rompe avec le tour classique et qui apporte dans la traduction du fait littéraire une touche personnelle de disjonction. Les particularités lexicales présentent ainsi, dans l'œuvre de Couao-Zotti, une dimension novatrice de mélange truculent de mots d'origines diverses pour susciter chez le lecteur un sentiment d'étrangeté, de singularité. Les constructions qui, dans son roman, traduisent mieux ces intentions sont d'abord les emprunts lexicaux :

- « Cette glaire **gombo** qui filait de sa bouche », (*Le Cantique des cannibales*, p.15) ; (Fruit vert qu'on récolte pour réaliser une sauce gluante ; cette sauce gluante ; par nous, R. Y..)

- « Ses odeurs d'**afitin** mal conservé », (*Le Cantique des cannibales*, p.77.) ; (Moutarde locale aux odeurs royales qui a pour qualité de relever le goût des plats ; par nous, R. Y.)

-« Deux *to n'golo* de patience », (*Le Cantique des cannibales*, p.177) ; (unité de mesure utilisée dans la vente des céréales ; par nous, R. Y.)

Ensuite, on reconnaît le vocabulaire spécialisé des milieux marginaux :

- « Une *ashao* de cette gaine », (*Notre pain de chaque nuit*, p.10.) ; (NDA : Fille des trottoirs, prostituée.)

- « Ces anonymes des souterrains urbains *djingben* », (*Notre pain de chaque nuit*, p.15.) ; (NDA : délinquants, affublés de fripes, le couteau facile, le rire débonnaire.)

- « Sa veste *atchouta* », (*Le Cantique des cannibales*, p.78) ; (NDA : Friperie ou vêtements déjà usés.)

Enfin, les calques lexicaux dont nous rappelons seulement un exemple :

-« Ne pas savoir à *quel vodoun* se vouer » ; (*Notre pain de chaque nuit*, p.205)

Les calques lexicaux semblent introduire dans les romans de Couao-Zotti une rupture dérivant de la structure des constructions imitatives et des évocations auxquelles elles renvoient. Si elles ont une valeur esthétique, c'est parce que la production des calques lexicaux n'a d'autre but que la rupture de la structure traditionnelle du français à travers la proposition d'une construction amalgamée fondée sur la parodie. En choisissant de produire les calques à partir des expressions bien élaborées qui constituent les richesses de la langue, Couao-Zotti a voulu rompre les constructions figées qui forment la structure profonde du français, probablement pour le désacraliser. Dire « ne pas savoir à *quel vodoun* se vouer » en lieu et place de « ne pas savoir à *quel saint* se vouer » ne présente d'intérêt, en dehors de la déconstruction qu'il porte, que du point de vue de la valeur évocatrice du mot *vodoun* ≠ *saint*. L'expression traduit toujours la recherche infructueuse de solution à un problème et ne produit pas un autre sens dans la langue. Dans une œuvre littéraire, le souci de déconstruction s'accompagne de la volonté de conférer à l'écriture un ancrage socioculturel dont la portée peut s'étendre, pour le compte de cette construction, à l'affirmation de la légitimité des religions traditionnelles puisque l'unique substitution réalisée dans « ne pas savoir aucun *vodoun* se vouer », par exemple, s'est faite entre *saint* et *vodoun*.

Tout compte fait, la diglossie littéraire, situation incontestable dans le rapport du français aux langues béninoises, manifeste, dans ses réalisations à l'intérieur du roman béninois, la volonté de chaque auteur de transférer dans la langue de Voltaire des valeurs puisées des ressources des langues locales. Les particularités lexicales fonctionnent dans le texte français comme des emprunts parce qu'elles sont, au plan lexical, un enrichissement reposant sur un transfert de forme et de sens.

Chez les autres romanciers béninois, la lecture des œuvres atteste l'occurrence des particularités lexicales, même si leur nature et leur proportion varient selon les écrivains. Félix Couchoro, dans des proportions relativement réduites par rapport



aux occurrences relevées chez Paul Hazoumé, pratique les particularités lexicales. En dehors des xénismes, Jean Pliya utilise très peu d'emprunts lexicaux, il n'en utilise presque pas. En revanche, il propose de nombreux calques stylistiques parmi lesquels quelques-uns ont fait l'objet d'analyse dans une étude antérieure (Raphaël YEBOU : 2011 : 259-261). Nouréini Tidjani-Serpos et Ken Bugul, eux, font des emprunts aux langues de leurs pays. A l'inverse, les particularités lexicales ne semblent pas fonder les choix scripturaires de Barnabé Laye, Blaise Aplogan, Dominique Titus, Edgar Okiki Zinsou, qui optent pour une langue d'écriture débarrassée des emprunts aux langues nationales.

## CONCLUSION

Nous pouvons dire enfin que les particularités lexicales forment les éléments d'expression de ce qu'on peut appeler **la diglossie littéraire**, puisqu'elles sont proposées par les romanciers par recours aux ressources langagières des parlers locaux. Le profil et l'œuvre de chacun des écrivains crédibilisent les constructions identifiées. Ces auteurs sont rendus célèbres par la qualité de leurs œuvres, l'intérêt que suscitent celles-ci de par le monde, les reconnaissances officielles rendues à eux dans des circonstances où sont valorisés leurs talents. Des trois romanciers étudiés, Bhély-Quenum a eu son œuvre *Un piège sans fin* au programme dans l'enseignement secondaire au Bénin ; Florent Couao-Zotti a son recueil de nouvelles *L'homme dit fou et la mauvaise foi des hommes* eu programme en Terminale. Ce sont donc des talents reconnus et confirmés par les sommités des universités. Ils forment alors « *une élite sociale et sont à considérer comme un "jury" sociolinguistique pertinent et légitime dont le jugement métalinguistique doit faire autorité* » (Danièle Latin, 2006 : p.191). Les particularités lexicales qu'ils proposent, investies des valeurs socioculturelles locales, peuvent être analysées comme alimentant le lexique du *français béninois*. Mais nous ne pouvons pas, pour l'instant, en dire plus sur l'identité du *français béninois*, puisque nous n'avons pas encore étudié les mécanismes par lesquels les auteurs puisent dans les ressources langagières des idiomes locaux, ce qui suggère l'expressivité de l'œuvre littéraire. De façon urgente, un travail minutieux s'impose désormais pour éveiller la conscience des Béninois sur la nécessité d'aimer nos langues, de les pratiquer et d'aider la postérité à en faire des domaines de souveraineté dans l'expression de notre identité souvent encline à demeurer dans les basses altitudes.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Arrive, M., Gadet, F. et Galmiche, M. (1986). *La Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Paris/ Librairie Flammarion.
- Bhély-Quenum, O. (1994). *Les Appels du Vodou*. Paris : L'Harmattan.
- Bhély-Quenum, O. (1960). *Un piège sans fin*,. Paris : éd. Stock.

- Bosson, B. (2017). Le N'zassa discursif et ses procédés de création. *Revue de l'ILA/Cahiers ivoiriens de recherche linguistique -C.I.R.L.*. 42, 72-83.
- Caitucoli C. (2006). Ahmadou Kourouma et l'appropriation du français : théorie et pratique », *Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, Dakar (Sénégal)*, 83-95.
- Couao-Zotti, F. (2004). *Le Cantique des cannibales*. Paris : Le Serpent à Plumes/ Editions du Rocher.
- Couao-Zotti, F. (1998). *Notre pain de chaque nuit*. Paris : Le Serpent à Plumes, Editions
- Doffou, S. (2019). Le N'zassa, variation normative et normalisation de la langue dans la prose romanesque de Jean-Marie Adiaffi. Thèse de doctorat unique, Université de Bouaké. -Hazoumé, P. (1978). *Doguiçimi*. Paris : Maisonneuve et Larose.
- Latin, D. (2006). Corpus littéraire et corpus linguistique : une solidarité nécessaire à la description de l'"africanité" du français. *Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, Dakar (Sénégal), Documents de travail*, 183-194.
- Manessy, G. (1994). Pratique du français en Afrique noire francophone. *Langue française*, 104, 11-19.
- Manessy, G. (1994). *Le français en Afrique noire : Mythe, stratégies, pratiques*. Paris : L'Harmattan.
- Manessy, G. (1993). Normes endogènes et français de référence. *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*. (pp.15-23). Paris : AUPELF.
- Midiouhan, G. O. (2002). Politique linguistique et statut du français au Bénin », in *Annales de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines*, 8, 131-147.
- Ouoba, B. B. (1990). « Le français parlé au Burkina-Faso », in André CLAS, Benoît OUOBA, (sous la dir.) *Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone* (pp.73-79). Paris/ Editions John Libbey Eurotext,.
- Robillard, D. de, Bénéamino, M. (1996). *Le français dans l'espace francophone I et II*. Paris : Champion.
- Siouffi, G., Van Raemdonck D. (1999). *100 fiches pour comprendre la linguistique*. Paris/ Bréal.
- Siouffi, G., Van Raemdonck D. (2007). *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*. Paris : Bréal.

Yébou, R. (2011), « Créativité, représentations langagières et identité culturelle dans le roman béninois », in Lete, A. E. & Kakpo M. (eds). *Littératures africaines : langues et écritures* (pp.249-268). Cotonou : Les Editions des DIASPORAS.